

PREMIÈRE PARTIE

L'EXPLICATION DE TEXTE¹

1. Partie rédigée par Philippe-Jean QUILLIEN.

La première épreuve d'admissibilité consiste, à partir d'un texte d'ordre général d'une page au maximum ou de 300 à 350 mots, à répondre à 6 à 8 questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte. Elle dure 1 h 30 et est affectée du coefficient 3, comme la seconde épreuve d'admissibilité.

Pour enrichir votre vocabulaire, préparer l'explication de texte et perfectionner vos qualités de rédaction, vous pouvez utiliser deux ouvrages de Philippe-Jean Quillien :

- *L'Explication de texte*, Ellipses, Objectif Fonction publique, 2015, 240 pages.
- *Le Français en 40 fiches et 600 exercices*, Ellipses, Objectif Fonction publique, 2013, 272 pages.

Tout sujet comprend donc obligatoirement **deux éléments** – un texte et des questions – souvent précédés de consignes relatives à la rédaction de la copie.

Le **texte** consiste le plus souvent dans un article de presse ou de revue consacré à un thème d'actualité et à un débat de société : la construction de l'Europe, la délinquance des jeunes, l'égalité entre les femmes et les hommes, les politiques publiques culturelles, les technologies de l'information et de la communication, l'éducation, les médias, le chômage...

Plus rarement, les textes sont de nature littéraire (par exemple un extrait des *Plaisirs et des Jours* de Marcel Proust ou de *Petite Géographie intime* de Philippe Delerm). Mais rassurez-vous : on ne vous demande pas d'avoir des connaissances en littérature ou en histoire de la littérature, mais d'être capable de comprendre la psychologie des personnages ou le sens de l'intrigue.

Les textes proposés correspondent en principe au niveau d'une classe de troisième de collège. Il peut cependant arriver que la difficulté soit du niveau d'une classe de première.

6 à 8 **questions** sont posées. Il faut regretter que leur barème ne soit pas systématiquement indiqué. Cela permettrait aux candidats de mieux doser leurs efforts.

On peut distinguer **deux grands types** de questions.

Les unes sont des questions de **pure compréhension du texte** : définir un mot, lui donner un synonyme ou un antonyme ; expliquer une expression, un titre, une phrase ou un passage ; dégager l'idée principale, les thèses essentielles, la problématique du texte ; retrouver un sentiment, le ton ou un procédé rhétorique employé par l'auteur ; donner un titre au texte...

Pour que les candidats les repèrent sans difficulté, souvent les mots, expressions et phrases à définir figurent en caractères gras ou italiques dans le texte ou leur place est précisée par un numéro de ligne.

D'autres questions conduisent au contraire le candidat à mobiliser **des connaissances et des réflexions personnelles** : « Expliquez pourquoi l'auteur parle de *civilisations diverses*. Pouvez-vous citer quelques exemples d'influences diverses dans la culture

française ? » ; « Pourquoi Victor Hugo est-il qualifié de visionnaire dans le titre ? Pour répondre à cette question, vous réfléchirez à tout ce qu'il dit sur l'Europe en relation avec ce que nous en disons actuellement. »...

Enfin, il peut être demandé au candidat un développement personnel s'apparentant à une mini-rédaction, dont la longueur maximale est souvent précisée : « Quelles sont, selon vous, les principales causes des migrations humaines ? Développez en une vingtaine de lignes au maximum. »

IMPORTANT

- Efforcez-vous de faire chaque sujet dans les **conditions du concours**, c'est-à-dire d'un seul jet, en 1h30 (pensez à éteindre votre téléphone mobile !) et sans documentation (dictionnaire, grammaire, Wikipedia, etc.). Une fois votre devoir rédigé, vous lirez attentivement le corrigé et les explications.
- Dans les textes des sujets proposés, les mots ou expressions à expliquer figurent en **caractères gras**, tandis que les phrases faisant l'objet de questions sont **soulignées**.

*Plus de sujets et de corrigés sur le site
www.concours-fonction-publique.org*

I. SUJETS DE CONCOURS

■ Sujet 1 : Concours commun interministériel 2014

Coup de jeune sur le patrimoine

À l'heure où les Journées européennes du patrimoine abordent allègrement la trentaine, l'art contemporain s'expose dans les abbayes et châteaux, Internet se porte au secours des chefs-d'œuvre en péril via l'appel aux dons des Français, les étudiants de la prestigieuse École du Louvre¹ se font chevaliers des trésors oubliés de nos régions...

Cette liste pourrait continuer indéfiniment tant la « **ruée vers le passé** » est en vogue. D'où vient cette mode des mariages entre hier et aujourd'hui ? Pourquoi la jeunesse investit-elle les monuments et se mobilise-t-elle à leur **chevet** ? Véritable **antidote** à la crise, le patrimoine rassure les nouvelles générations. Le fréquenter induit une manière d'être dans la durée, d'appartenir à une communauté, une histoire. Plus les temps sont durs, plus le besoin de s'ancrer, de se relier, de se projeter est crucial. Se sentir dépositaire du bien commun, œuvrer pour le préserver et le transmettre, tout fait sens chez les jeunes. Dans les moments d'inquiétude, **le ressort et la cohésion d'un peuple** résident dans sa culture : les **nourritures spirituelles** prennent le relais du matériel. Les historiens ont étudié cette **soif d'essentiel** durant les périodes sombres. Les années 1930 ont vu l'essor du cinéma et de la radio. Et durant l'Occupation, les Français ont manifesté un désir intense de lecture malgré la censure allemande et vichyste.

Cet été, j'ai rendu visite à Albert Camus², sur le site archéologique de Tipasa, en Algérie. Au pied de la stèle érigée à sa mémoire, dans la splendeur des ruines qu'il a tant aimées, j'ai renforcé cette certitude : rien ne vieillit qui nourrit l'homme. On a beau fêter cette année le centenaire de sa naissance et celui de la loi de protection de nos monuments historiques, l'écrivain et les pierres demeurent intemporels. Le roman *L'Étranger* reste « le » livre des adolescents et les chantiers de restauration font le plein des bénévoles de 20 ans. Oui, le patrimoine est jeune. Participer à le sauver permet aussi de le rester.

d'après un éditorial de Catherine Lalanne,
rédactrice en chef du magazine *Pèlerin*, paru dans *Pèlerin* n° 6824, 12 septembre 2013

1. Installée dans le Palais du Louvre, cette École, fondée en 1881, que dirige le directeur des Musées de France, enseigne l'archéologie, l'histoire de l'art et forme le personnel scientifique des musées.
2. Écrivain français, journaliste, romancier – auteur de *L'Étranger* (1942) –, essayiste et dramaturge, né en Algérie en 1913 et mort dans l'Yonne en 1960, il aimera toute sa vie l'Algérie.

► QUESTIONS

1. Définissez le mot « patrimoine » au sens où l'entend l'auteure de ce texte. Donnez-en des exemples.
2. Expliquez l'expression « les étudiants de la prestigieuse École du Louvre se font chevaliers des trésors de nos régions ».
3. Qu'est-ce qu'une « ruée » ? Comment comprenez-vous l'expression « ruée vers le passé » ?
4. Définissez les mots « chevet » et « antidote ». Donnez des exemples justifiant que l'on « se mobilise [au] chevet [des monuments] » et que le patrimoine puisse passer pour un « antidote à la crise ».
5. Définissez les mots « ressort » et « cohésion » dans l'expression « le ressort et la cohésion d'un peuple ».
6. Que veut dire l'auteure lorsqu'elle parle de « nourritures spirituelles », ainsi que de « soif d'essentiel », et qu'elle affirme que « rien ne vieillit qui nourrit l'homme » ? Vous pourrez apporter des exemples à l'appui de votre explication.
7. Pourquoi, selon l'auteure, « l'écrivain et les pierres demeurent intemporels » ?
8. Dans quelle mesure participer à sauver le patrimoine permet-il de construire l'avenir ? Vous pourrez apporter des exemples à l'appui de votre explication.

► Sujet 2 : Ministère des Affaires étrangères 2014

La francophonie, avenir des médias français

Le numérique tend à faire disparaître les frontières dans le domaine de la diffusion et quelques grands marchés linguistiques pourraient donc à terme se substituer aux traditionnels grands marchés territoriaux. Pour les groupes de médias français (Vivendi / Canal+, TF1, Lagardère, etc.), la taille du marché potentiel change radicalement. Le nombre de francophones dans le monde devrait passer de 220 millions en 2012 à 700 millions en 2050. Neuf francophones sur dix devraient alors être africains. Il ne s'agit plus du marché français (65,5 millions d'habitants et quelques déclinaisons européennes), mais d'un ensemble beaucoup plus large et fortement demandeur de contenus francophones. Il est par ailleurs probable qu'émerge progressivement une demande forte pour des contenus culturels ou éducatifs alternatifs au modèle anglo-saxon. L'image très positive dont bénéficie la France dans le monde pourrait constituer un soutien important à l'émergence de ce marché.

Les groupes médias français pourraient cependant rapidement être doublés par des groupes anglo-saxons ou chinois beaucoup mieux préparés à conquérir ces marchés étrangers. Après s'être imposé sur les marchés de l'éducation « en anglais », Pearson, le premier éditeur mondial, pourrait rechercher d'autres grands ensembles linguistiques sur lesquels développer des **économies d'échelle**, comme le français, mais aussi l'espagnol ou

le portugais. Les groupes chinois investissent d'ores et déjà dans la diffusion audiovisuelle en Afrique et profitent de la construction d'infrastructures pour installer des réseaux TNT, et proposer des programmes sino-africains aux chaînes locales.

L'une des clés du marché audiovisuel pourrait être un rapprochement avec des groupes canadiens. Le Canada, un marché très dynamique et culturellement **hybride**, constituerait une porte d'entrée judicieuse sur le marché nord-américain et plus largement mondial. La francophonie (ou plus largement la **francophilie**) constitue donc une opportunité de marché majeure pour les groupes de contenus français, mais aussi pour la France de réduire son déficit commercial et d'assurer son **rayonnement** politique et culturel. Mais ces perspectives sont conditionnées à une forte progression du taux d'alphabétisation de certains pays africains, et donc à des politiques éducatives volontaristes, et à la structuration de filières compétitives et exportatrices sur les marchés des industries audiovisuelles et de l'édition.

Jérôme Bodin et Pavel Govciyan, *Le Monde*, 4 novembre 2013

► QUESTIONS

- Les candidats devront s'attacher à répondre aux questions suivantes à partir du texte, mais sans le paraphraser, et avec précision. Ils veilleront à la présentation, au style et à l'orthographe de leurs réponses.
- 1. Définir les mots ou expressions en caractères gras.
- 2. Quels sont les différents grands marchés linguistiques envisagés par l'article ?
- 3. Quelles sont les évolutions techniques qui permettent l'émergence de ces nouveaux marchés ?
- 4. De quels atouts disposent les groupes français pour gagner des parts de marché à l'international ?
- 5. Qui sont les principaux concurrents des groupes français ? Quels sont leurs atouts respectifs ?
- 6. Pourquoi des politiques éducatives volontaristes conditionnent-elles tout particulièrement l'émergence de ce nouveau marché pour les groupes français ?
- 7. Quelles stratégies, suggérées par l'article, les groupes français peuvent-ils mettre en œuvre pour se positionner au niveau mondial ?
- 8. Quelle serait potentiellement la taille du nouveau marché ouvert aux groupes de médias français ?

► Sujet 3 : Concours commun interministériel 2013

Pourquoi le monde gaspille autant de nourriture

Une étude démontre que, chaque année, 40 % de l'alimentation disponible aux États-Unis est jetée. Ce gâchis entraîne la **dilapidation** d'un quart de l'eau douce consommée annuellement dans le pays (utilisée pour produire ces aliments) et de l'équivalent en énergie de 300 millions de barils de pétrole par an. Ces données confirment des estimations antérieures du **gaspillage** alimentaire dans les pays développés, évalué de 30 % à 40 % des denrées. Le phénomène touche également les pays en développement. Les chiffres sont discutés, mais les **pertes** atteindraient entre 10 % et 60 % des récoltes, en fonction des produits agricoles. Dans les pays riches, l'essentiel des pertes a lieu « **en bout de chaîne** ». La distribution rejette une partie des produits en fonction de critères esthétiques, et applique des marges de sécurité importantes sur les dates limites de consommation. Mais des pertes considérables ont également lieu dans la restauration collective et... dans les cuisines des particuliers.

Dans les pays en développement, on ne parle pas de gaspillage, mais de pertes, et les raisons en sont très différentes. « Elles sont dues à de mauvaises conditions de récolte, de transport, de stockage, et à une formation insuffisante sur les méthodes de conservation des aliments », explique Stepanka Gallatova à l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

« Il faut se méfier des solutions "magiques", affirme Michel Griffon, agronome, directeur général adjoint de l'Agence nationale de la recherche (ANR). En outre, si autant d'intervenants s'intéressent aux moyens d'accroître la production, et aussi peu à la réduction du gaspillage, c'est aussi parce que ce dernier représente un marché nettement moins attractif. Parmi les pays développés qui ont fait de la fourniture d'alimentation à bas prix la pierre angulaire de leur politique, seule la Grande-Bretagne mène une politique de sensibilisation au gaspillage, en insistant sur les ressources dépensées et les déchets émis en pure perte : eau, énergie, engrais, pesticides, émissions de gaz à effet de serre (CO₂ et méthane dans les décharges)... Selon M. Griffon, les États devraient cependant sans attendre se saisir du sujet, et lancer contre le gaspillage alimentaire « des politiques comparables à celles menées en faveur des économies d'énergie ».

extrait d'un article de Gaëlle Dupont, *Le Monde*, 12 décembre 2009

► QUESTIONS

1. Après avoir expliqué l'expression « en bout de chaîne », vous direz ce qui amène l'auteur à l'utiliser.
2. Donnez une définition des termes « gaspillage », « perte », « dilapidation » ; exprimez ce qui les différencie.
3. L'auteur établit un lien entre le gaspillage ou la perte de nourriture, la consommation d'eau et la consommation d'énergie : pourquoi ?

4. Peut-on lutter contre le gaspillage alimentaire en lançant des politiques comparables à celles menées en faveur des économies d'énergie ? Donnez des exemples.
5. L'auteur présente la lutte contre le gaspillage comme un marché : pourquoi ?
6. Que veut dire l'auteur lorsqu'il prétend qu'il faut se méfier des solutions magiques ?

■ Sujet 4 : Ministère des Affaires étrangères 2013

Sean Penn, « déconstructeur » du palais national à Haïti

Sévèrement touché par le tremblement de terre de janvier 2010, le palais national haïtien est la proie des pelleteuses qui vont achever de le démolir au cours des trois prochains mois. Le président Michel Martelly a donné le coup d'envoi des travaux le 6 septembre. Il les a confiés à J/P Haitian Relief Organization, l'ONG de la star hollywoodienne Sean Penn. Nommé ambassadeur itinérant par le président haïtien, l'acteur a multiplié les initiatives humanitaires après le séisme qui a tué près de 250 000 personnes. Selon l'entourage du président, Sean Penn a proposé de prendre en charge « **bénévolement** » les travaux de « déconstruction » du palais. Les avis sont partagés, sur les **réseaux sociaux** et parmi les **badauds** qui se pressent devant les grilles entourant le terrain de 40 000 m², au centre de Port-au-Prince, où les engins lourds poursuivent la démolition de l'immense bâtisse blanche en forme de E.

Des voix s'élèvent pour déplorer l'absence de transparence et le manque d'information sur la reconstruction du palais. « Livrer le palais national à une ONG est tout un symbole. 221 ans après le soulèvement général des esclaves, nous sommes incapables de débayer les ruines de la maison nationale », regrette le quotidien *Le Nouvelliste*.

Lors de son entrée en fonctions, en mai 2011, Michel Martelly a exclu la reconstruction du palais de ses priorités. L'urgence, disait-il, était le relogement des **sinistrés** du séisme. Plus de 390 000 sans-abri sont toujours entassés dans des campements de fortune, dans des conditions que les dernières pluies ont encore aggravées. Mais pour Michel Martelly, il est temps de s'attaquer à la reconstruction des bâtiments publics.

« La nouvelle construction reproduira à l'identique ces lignes, formes et volumes qui entretenaient et justifiaient notre orgueil », a promis le chef de l'État. Après consultation de l'Institut de sauvegarde du patrimoine national, il a précisé que le seul ajout serait « la prise en compte des normes parasismiques ». Ni le coût du projet de reconstruction ni l'origine des **fonds** n'ont été annoncés.

Quinze jours après le séisme, le président René Préal, alors en fonctions, avait évoqué une proposition française pour la reconstruction du palais, transmise par l'ambassadeur de France, Didier Le Bret. Cette offre avait été rapidement abandonnée face à l'ampleur des besoins humanitaires.

Comme celle d'Haïti, l'histoire du palais a été mouvementée. En 1869, il fut incendié lors d'une rébellion qui renversa le président de l'époque, Sylvain Salnave. En 1912, l'explosion de la poudrière du palais a détruit l'édifice et tué le président Cincinnatus Leconte et près de deux cents soldats.